Novembre, mois de la transmission-reprise des TPE-PME

vendredi 14 octobre 2022, par lpe

Vectrice d'emplois, la transmission-reprise des TPE participe au maintien du tissu économique local, et si elle n'aboutit pas, en cas de cessation d'activité, c'est une disparition de savoir-faire et d'emplois.

En Nouvelle-Aquitaine, plus de 110.477 dirigeants d'entreprises de TPE ont plus de 55 ans, dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services, soit 34,40% du nombre total des entreprises de moins de 10 salariés de la région. En France, la transmission d'entreprise est un véritable enjeu économique et social. Chaque année, seulement la moitié des entreprises susceptibles d'être transmises le sont réellement.

Depuis 2018, la Région a initié autour du Mois de la Transmission un travail partenarial pour faire de cet enjeu, une véritable cause régionale mobilisant l'ensemble des partenaires économiques (CCI, CMA, URSCOP, Initiatives NA, Réseau Entreprendre, FFB, les centres de gestion agréés, les EPCI etc…). L'objectif est d'informer le grand public ainsi que les chefs d'entreprises de l'accompagnement et des aides qui peuvent leur être proposés dans ce cadre et de susciter l'envie de transmettre ou de reprendre une entreprise.

Pour cette cinquième édition, qui sera rythmée par plusieurs temps forts, une trentaine d'évènements seront organisés en Nouvelle-Aquitaine. Accessible en ligne sur le site de la Région, un agenda présente l'ensemble des manifestations (salons, forums, rencontres B2B…) organisées sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine : suivez ce lien